

Aide aux EEA – Critères d’appréciation

CRITERES	ACTIONS MISES EN ŒUVRE
Soutenir le développement d’une offre pour tous les publics	
Le rôle de l’EEA en matière d’éducation artistique et culturelle est affirmé	<p>Actions à destination des habitants (scolaires, petite enfance, jeunesse, personnes âgées, publics à besoins spécifiques...), sous différentes formes.</p> <p>Actions en lien avec les dispositifs (CTEAC, CAC, Artistes au collège, dispositif local...) et les structures culturelles (lieux de diffusion...) présents sur le territoire.</p> <p>Une offre d’éveil artistique développée.</p>
L’EEA incite à la découverte de la diversité des disciplines et des instruments	<p>Diversité d’esthétiques, de disciplines et d’instruments proposés au sein de l’EEA.</p> <p>Poursuite et développement des parcours découverte.</p> <p>Actions favorisant la découverte et le lien avec l’EEA, dans une logique de passerelle.</p>
L’EEA dispose de personnels qualifiés pour assurer ses différentes missions	<p>Recrutement en priorité d’enseignants diplômés ou formés pour l’enseignement et pour les actions d’EAC. Formations régulières de l’équipe enseignante.</p> <p>Les projets bénéficient d’heures de coordination (directeur ou enseignant).</p> <p>Collaboration ponctuelle avec des intervenants extérieurs en complémentarité avec l’équipe enseignante.</p>
L’inclusion dans la structure est favorisée et si besoin les parcours sont adaptés	<p>Des locaux adaptés à l’accueil des publics en situation de handicap.</p> <p>Un accueil dans les cursus existants avec une pédagogie adaptée et/ou avec un parcours spécifique. Des partenariats avec des structures du secteur du handicap.</p>
L’EEA valorise le rôle de la pratique artistique dans l’épanouissement de chacun	<p>Des actions permettant à chacun « d’oser pratiquer » et de faire connaître l’EEA sur son territoire.</p>
Favoriser un enseignement de qualité, innovant et adapté aux besoins	
L’EEA pérennise une offre de parcours d’enseignement artistique pour progresser et jouer collectif	<p>Un projet d’établissement définissant clairement le projet pédagogique, l’offre de pratique et son contenu et la manière d’évaluer les compétences + associe les différents acteurs et partenaires concernés + offre à tous les usagers des propositions diversifiées de pratique collective.</p>
L’EEA encourage des propositions innovantes et attractives pour répondre aux nouveaux besoins des habitants.	<p>Aménager les parcours existants (parcours diplômants et non diplômants).</p> <p>Développer des formats plus souples, alternatifs, des pratiques pédagogiques innovantes.</p> <p>Rendre la pratique plus attractive.</p> <p>Intégrer la créativité dans le projet pédagogique en tant qu’outil d’apprentissage dès le début de la pratique et favoriser la prise en compte du numérique.</p>
Les élèves sont sensibilisés à l’offre culturelle de leur territoire	<p>Inciter tous les élèves à assister à des spectacles : partenariats avec des lieux de diffusion et festivals, sorties collectives, tarifs préférentiels, accueil de spectacles, rencontres avec des artistes, « école du spectateur ».</p>
Renforcer le rôle ressource des EEA et la coopération sur leur territoire	
L’EEA accompagne les pratiques artistiques en amateur.	<p>Une implication avérée auprès d’amateurs ayant une pratique autonome : mise à disposition de locaux, accompagnement de groupes, coaching, projets de pratique intégrant des amateurs...</p> <p>Mise en place de passerelles : inciter des élèves à intégrer des associations de pratique amateur, mise en place d’orchestres d’apprentissage, conduite de projets communs...</p>
L’EEA inscrit son action dans la dynamique culturelle de son territoire.	<p>Organisation de spectacles, auditions sur leur territoire.</p> <p>Accueil d’artistes professionnels (spectacle, résidence, projets...).</p> <p>Participation active au projet culturel de son territoire et aux dispositifs partenariaux existants (CTEAC, CAC, dispositifs locaux...), collaboration avec d’autres structures.</p>
L’EEA collabore avec les autres EEA.	<p>Actions à l’échelle d’un territoire ou de plusieurs territoires : partage d’expériences, échanges sur les recrutements (mutualisations...), des propositions pédagogiques mutualisées ou complémentaires, des formations et projets artistiques communs...</p>